

Les patrons sensibilisés au trouble musculo-squelettique

Par  lefigaro.fr - le 18/10/2011

Ces maladies professionnelles du type lombalgie ou tendinite concernent plus d'un travailleur sur cinq. Le gouvernement lance une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des chefs d'entreprise.

Tendinites de l'épaule, lombalgies, syndromes du canal carpien, arthrose du coude : les troubles musculo-squelettiques (TMS) restent la première cause de maladies professionnelles en France. Une épidémie d'une ampleur inquiétante qui justifie la nouvelle campagne de sensibilisation. A partir de jeudi, des spots radio et des publications dans la presse inviteront les chefs d'entreprises à s'informer sur la prévention des TMS auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Favorisées par des mouvements répétitifs et un travail en position statique, ces affections touchent surtout les muscles, les tendons et les nerfs. «Une grande part des individus en âge de travailler en France sont ou seront directement affectés par des TMS au cours des prochaines années, ce qui aura des répercussions sociales et économiques conséquentes pour les individus et leur famille», prédit un rapport de l'Institut d'études européen Work Foundation paru en 2009. Les populations les plus vulnérables sont les ouvriers et les employés peu qualifiés.

Des marges de progrès importantes

Pour faire passer le message, la campagne 2011 -la quatrième sur les TMS- opte pour un ton décalé. L'un des spots radio diffusés jusqu'au 29 octobre joue la carte de l'ironie en parodiant une émission de télé-achat : «Dites STOP aux douleurs de dos de vos employés ! La solution? Le trampopulseur 3000! Propulsez toutes vos charges les plus lourdes par rebond à quinze mètres en ligne droite!». Une voix plus sobre rappelle ensuite que «prévenir les troubles musculo-squelettiques ne s'improvise pas. Découvrez les vraies bonnes méthodes sur www.travailler-mieux.gouv.fr».

Même idée dans la presse, où des dessins mettent en scène des salariés utilisant des méthodes absurdes pour prévenir les TMS comme une femme saucissonnée de coussins pour être plus à l'aise sur son poste de travail.

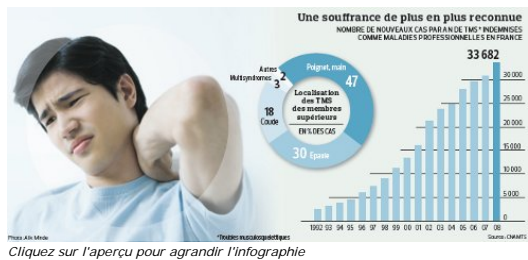
Jean-Denis Combrexelle, directeur général du travail, a rappelé mardi que l'objectif du gouvernement, qui a fait de la lutte contre les TMS une priorité depuis 2005, était de «stabiliser le nombre de maladies professionnelles». «Il y a des marges de progrès importantes» sur la question des TMS, a-t-il souligné. «On ne réfléchit pas suffisamment dans l'entreprise sur les conditions de travail».

Selon la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), les TMS, qui continuent d'augmenter, représentent 85% des causes de maladies professionnelles reconnues pour les actifs du régime général. En 2010, ces maladies, qui touchent tous les secteurs d'activité, ont engendré la perte de 9,7 millions de journées de travail et coûté 930 millions d'euros.

(Avec AFP)

LIRE AUSSI :

- » Comment éviter les douleurs du poignet liées au travail
- » Maladies professionnelles : les TMS explosent en France



Cliquez sur l'aperçu pour agrandir l'infographie